

FLASH INFO DE LA REUNION ORDINAIRE DU 25 JUIN 2026 DU COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA REGION ILE DE FRANCE DE LA SOCIÉTÉ SAMSIC SECURITE

Approbation du PV de la réunion du 28 mai 2026

Le procès-verbal du 28 mai 2026 a été approuvé sous réserve de finalisation des modifications restant à apporter :

- Décision de vote « sous réserve de modifications : **9 voix favorables – 11 voix défavorables**

Point sur l'activité de la région

Marchés perdus

- La Direction a confirmé la perte du site **Orange** en Île-de-France Nord.
- La Direction a annoncé la perte du site **Black & Decker pour l'agence Paris 20**

Lecture du compte-rendu de la réunion de la CSSCT du 22 juin 2026

Répartition par agence des accidents du travail, avec et sans arrêt, et état d'avancement de la réalisation des plans de prévention annuel

- **Agence IDF Nord (97 % du plan de prévention)**
 - 2 accidents de trajet avec arrêt
 - 4 accidents de travail avec arrêt
 - 4 accidents de travail sans arrêt
- **Agence Événementiel (85 % du plan de prévention)**
 - 2 accidents de trajet avec arrêt
 - 1 accident de travail avec arrêt
- **Agence IDF Sud (91 % du plan de prévention)**
 - 1 accident de trajet sans arrêt
 - 8 accidents de travail sans arrêt
- **Agence IDF Centre (86 % du plan de prévention)**
 - 1 accident de trajet sans arrêt
 - 1 accident de travail avec arrêt
- **Agence de Coignières (95 % du plan de prévention)**
 - 2 accidents de trajet sans arrêt
 - 3 accidents de travail avec arrêt
 - 7 accidents de travail sans arrêt

A la demande des élus, la Direction s'est engagée à vérifier si la communication systématique de ces événements est obligatoire auprès de l'Inspection du travail et de la Médecine du travail.

Compte-rendu des Inspections effectuées depuis la précédente réunion

Les élus ont débattu de l'organisation des visites d'Inspection en l'absence de l'un d'eux, alors que l'un d'eux, en arrêt maladie, n'en était pas informé.

Une visite a été organisée le 2 juin pour plusieurs sites : SFR, BFM TV et France Télévisions. Les autres visites étaient d'initiative syndicale.

Programme de travail sur la santé, sécurité et conditions de travail pour le trimestre à venir

La Direction a annoncé que les documents uniques seront présentés en septembre 2026 avec le bilan CSSCT 2026.

Information mensuelle

Heures supplémentaires (HS)

- **IDF Nord :** 3 491 heures
- **Paris 20 :** 6 439 heures
- **Evènementiel :** 296 heures
- **IDF Centre :** 3 627 heures
- **CTIS :** 28 heures
- **Coignièrès :** 4147 heures

Heures Payées Non Travaillées (HPNT)

- **IDF Nord :** 240 heures
- **Paris 20 :** 230 heures
- **Evènementiel :** 3 heures
- **IDF Centre :** 127 heures
- **Coignièrès :** 693 heures

Sous-traitance

Interrogée par les élus, la Direction a confirmé l'objectif de réduction de la sous-traitance, annoncé en CSE Central le 16 juin. Fixé à 5% jusqu'alors, il devrait atteindre 0% au 1^{er} décembre 2026, exception faite des prestations cynophiles et évènementielles.

Information trimestrielle sur le nombre de salariés temporaires et contrats de professionnalisation

Aucun salarié temporaire (intérim) n'est recensé dans l'entreprise

Les contrats de professionnalisation sont répartis comme suit :

- **Agence Paris 20 :** 11
- **Agence de Coignières :** 14
- **Agence IDF Nord :** 10
- **Agence Evènementiel :** 1
- **Agence IDF Centre :** 18

Réclamations individuelles et collectives

Point sur le montant alloué aux chèques cadeaux pour l'année 2026 et vote des membres

Les élus ont débattu des motifs pour lesquels le montant des chèques cadeaux de 110 €, précédemment de 100 €, pourraient passer à 90 €, voire 70 €.

- Augmentation du montant des chèques en 2024, de 100 € à 110 €
- Budget CSE actuel insuffisant
- Perspectives défavorables
 - Recettes (avoirs) insuffisantes /dettes (Glady)
 - Nouvelles règles URSSAF applicables à compter de 2027, supprimant les critères d'ancienneté

La Direction a rappelé avoir proposé une subvention exceptionnelle de 20 k€ lors des NAO, qui n'a pas été allouée faute d'accord signé par les syndicats.

Les élus ont procédé au vote d'approbation des montants des chèques cadeaux pour les salariés à temps plein (les autres montants restent inchangés) à 90 € (au lieu de 110 €).

7 Votes favorables

8 votes défavorables

4 abstentions

Le vote a été défavorable à la majorité. Les élus ont convenu de solliciter de nouveau la direction, et de rechercher d'autres moyens de maintenir les acquis des salariés.

Présentation du rapport final de l'expertise des comptes 2021, 2022, 2023 par l'expert-comptable monsieur Charles PIET

En l'absence de Monsieur PIET, les élus ont débattu de l'opportunité de fixer une réunion extraordinaire dédiée à ce point.

Compte tenu des délais applicables (1 mois à compter du 25 juin 2026) et des prévisions de disponibilités pendant la période estivale, le point a été reporté à un CSE ultérieur.

En accord avec les élus, les points suivants ont été ajournés :

Point sur l'avancement du site internet

État d'avancement de l'enquête sur le site Italie 2 ?

Plusieurs salariés ont fait la demande de paiement de leur CET en temps et en heures. A ce jour, ces salariés n'ont reçu ni acceptation de leur demande, ni paiement de leur CET ?

Situation de Monsieur Martins Miguel

La Direction a confirmé qu'après une nouvelle étude du dossier du salarié, celui-ci est autorisé à exercer son activité de jour sur le site de Fontainebleau.

Traitement des demandes de RCR adressées après le 30 avril 2026

Le Président a confirmé la décision de la Direction: toutes les demandes formulées après le 30 avril ne seront pas prises en compte. Les RCR restants seront perdus le 31 mai 2026.

Accès à la BDES

La Direction a annoncé, comme évoqué en CSE Central, que la BDESE est actuellement en cours de refonte, par le prestataire Altaïs. Elle présentait divers dysfonctionnements, liés notamment à l'attribution des codes de consultation et à son ergonomie. Elle sera disponible fin juin, au plus tard en septembre 2026.

Accès aux accords d'entreprise

La Direction a indiqué avoir répondu par mail le 15 juin Les accords d'entreprise sont listés et sont consultables en agence.

Accès au Règlement Intérieur de l'entreprise

La Direction a rappelé que chaque salarié dispose du règlement intérieur, qui lui est remis à son arrivée.

Accès au Règlement Intérieur du CSE

La Direction a indiqué que tous les élus disposent du règlement intérieur, dont la dernière version leur a été remise en novembre 2025. Elle suggère de finaliser prochainement les points relatifs à sa mise à jour.

Accès au Règlement Intérieur du CSE Central

La Direction a indiqué que le règlement intérieur du CSE Central n'est pas consultable par les élus qui ne siègent pas dans cette instance.

Communication des organigrammes et des sites par agence

La Direction a adressé ces informations par mail.

Sites en appel d'offres

La Direction a énoncé les appels d'offres en cours, et souligne leurs perspectives d'activité

- **Agence de Coignières :** Ministère des Armées pour les départements 77, 78 et 91 (démarrages prévus le 1^{er} octobre) – sites Korning (démarrages le 27/07 pour 2 sites).

- **Agence Paris 20 :** Médecins sans Frontières (reporté) - possible reconduction - Ministère de l'Armée : 15 sites - 1 soutenance dont le résultat est en attente - 1 visite sur le site Malte en attente de retour client
- **Agence Evènementiel :** 1 Appel d'offre avec la Cité Universitaire de Paris

Local syndical et matériel pour les OS non représentatives. Clé du 8 rue du blé qui ne fonctionne pas.

La Direction signalera l'emplacement du local mais elle a rappelé qu'elle n'octroie pas de matériel aux organisations syndicales. Le renouvellement d'une clé en état de fonctionnement est en cours.

Les élus ont échangé sur l'accès aux parties communes du CSE. Le secrétaire a annoncé que des doubles des clés seront remis aux élus titulaires à la rentrée.

En accord avec les élus, les points suivants ont été ajournés :

Vote pour l'achat de téléphones identiques à ceux des titulaires pour les suppléants

État précis et complet de toutes les lignes téléphoniques du CSE

Mise à disposition inconditionnelle et complète, pour tous les élus, de moyens d'accès au local CSE

Présence de M. PIET pour la présentation du compte-rendu de l'expertise.

Débat sur la recevabilité de la résolution sur la passation de mandat entre M. BOUCHENAF et M. BENMAMMAR.

Débat sur le groupe de travail sur le site web du CSE

Suivi des signalements et enquêtes pour faits présumés de harcèlement

La Direction a rappelé l'historique des dossiers évoqués, et a relu en séance le PV du 25 septembre en rapport avec ce point. Elle a fait part des suites données aux différents dossiers :

- Une enquête de 2022 close faute de confrontation entre les personnes concernées
- Une enquête en 2025 close faute d'éléments détaillés (circonstances, dates...) permettant de caractériser des faits de harcèlement
- De nouveaux signalements portés à la connaissance de la direction début 2026 et donnant lieu à une enquête confiée à une RRH externe au périmètre SAMSIC IDF.

Les élus ont longuement échangé sur les dossiers visés, leurs circonstances, et la conjonction de procédures qui semble en découler.

Monsieur Hamel a fait valoir sa position quant aux faits qui lui sont prétendument reprochés, dont il a demandé le détail, ainsi que les personnes à l'initiative de ces signalements.

Il a remis un mail et une déclaration qui ont été lus en séance.